Bourron-Martotte AVRIL 2013 N° 47 N° 47

Sommaire

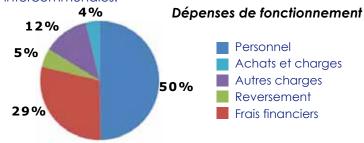
- Du côté de la Communauté
- Vie municipale
- Communiqués

- Évènements marquants
- Vie associative
- Dates à retenir
- État Civil

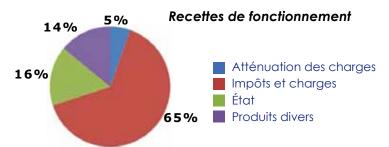
La crise économique que nous traversons depuis 2008 invite à une grande prudence et la maitrise des dépenses publiques est plus que jamais un impératif.

C'est dans cet esprit que les élus ont élaboré le budget 2013 de notre commune avec pour principe la réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement tout en poursuivant l'avancement de nos projets comme le restaurant scolaire.

Par ailleurs, le budget de fonctionnement 2013 voit sa présentation sensiblement différente par rapport à l'année 2012 du fait de notre intégration à la communauté de communes du Pays de Fontainebleau(CCPF). Au moment de l'intégration, l'effet est toutefois neutre pour les finances de la commune par un calcul de compensation et de transfert de charges en fonction des compétences intercommunales.



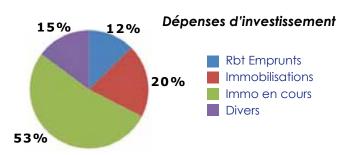
Subventions versées à 27 associations, à la caisse des écoles et au centre d'action sociale : 52150 €



La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat a été réduite de 16.6 % par rapport à 2012. A noter également que la baisse des impôts et taxes provient du transfert des recettes fiscales à la communauté de communes.

En résumé pour le budget de fonctionnement 2013, la capacité brute d'autofinancement est d'environ 150.000 € et la marge de manœuvre pour les investissements est ainsi très limitée du fait de la volonté de ne pas avoir recours aux leviers fiscalité et/ou endettement.

_____ BUDGET 2013



Après une analyse rigoureuse du budget 2013 d'investissements, les élus ont dû faire un choix sur les travaux prioritaires, tant pour la voirie que pour les bâtiments publics.

L'investissement le plus important inscrit au budget 2013 est le restaurant scolaire (796.000 €) mais sa réalisation sera ultérieure car elle est liée à l'obtention des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

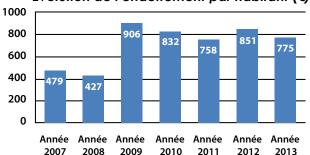
FISCALITE 2013

Toutes ces mesures nous ont permis de maintenir les taxes directes au même taux que 2012, tout en gardant un bon équilibre financier pour notre commune.

	Rappel Taux en vigueur	Taux proposés
	Rapper laux cri vigocoi	Iddx proposes
Taxe d'habitation	17,19	9,58
Taxe foncière (bâti)	19,76	19,76
Taxe foncière (non bâti)	46,68	46,68
CFE	20,07	

Le taux de Taxe d'Habitation(TH) a été ramené de 17.19% à 9.58%. Il conviendra néanmoins de noter que la part de TH du Conseil Général, récupérée par la Commune en 2011, a été transférée en 2013 à la communauté de communes et correspond à un taux de 7.82 %.

Evolution de l'endettement par habitant (€)



Du côté de la Communauté

C'est officiel par arrêté préfectoral du 26 mars 2013 : la commune de Samois-sur-Seine rejoint la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Le site Internet de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau est désormais en ligne : un outil de proximité idéal pour présenter au public les actions et les grands projets de la Communauté de communes ainsi que pour promouvoir les atouts et les évènements du territoire www.pays-fontainebleau.fr

AIDE AU RAVALEMENT

La CCPF réaffirme sa volonté de valorisation de l'espace public et lance une nouvelle campagne sur le territoire communautaire. Engager des travaux de ravalement, c'est à la fois pérenniser son bien immobilier, valoriser son patrimoine et contribuer à l'embellissement de l'environnement.

Cette opération s'adresse à tous sans conditions de ressources. Les bâtiments éligibles doivent être achevés depuis plus de 20 ans, à usage d'habitation, ou être des bâtiments annexes attenants à un bâtiment principal.

Sont éligibles également, les murs existants ainsi que la reconstruction des murs traditionnels en pierre, portails et portes cochères en alignement de la voie publique. Les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire et ils doivent être exécutés par des entreprises qualifiées de votre choix.

Pour plus de renseignements, adressez-vous en Mairie auprès de *Mme Nourry* : 01.64.45.58.54

Le 23 mars 2013, le Maire Juliette Vilgrain et le

Conseil Municipal ont accueilli pour la deuxième

Vie Municipale

La commune a obtenu le label 1 étoile dans la catégorie «Commune Sportive de Seine-et-Marne». Ce label sera remis lors d'une cérémonie officielle pendant la semaine des jeux de Seine-et-Marne le jeudi 13 juin.



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour une recherche d'emploi ou pour effectuer une formation. Pour favoriser l'accès au permis de conduire à tous, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle pour la 2ème année consécutive la bourse au permis.

Cette bourse s'adressera à tous les citoyens, quel que soit leur âge, qui ont un projet qu'ils ne peuvent mener à bien faute de permis.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir un dossier de candidature dans lequel ils expliciteront d'une part leurs motivations et d'autre part leurs propositions d'action qu'ils s'engagent à mener en contre-partie pour la commune, à hauteur de 10 jours de bénévolat.

Toute personne intéressée peut retirer un dossier de candidature en Mairie.

STAGE REMISE A NIVEAU SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la Prévention Routière propose un stage gratuit de « remise à niveau séniors » aux retraités conducteurs

Au programme:

- connaître les accidents caractéristiques pour mieux comprendre les risques
- des conseils pour éviter de se mettre en danger
- une remise à niveau des connaissances du code de la route
- faire le point sur les équipements des véhicules qui améliorent le confort et la sécurité
- que faire pour conduire le plus longtemps possible ?

Les inscriptions se font en Mairie, le nombre de place est limité à 20 personnes. Le stage se déroulera à la maison Monier le vendredi 24 mai de 9h à 12h.

> La Mairie dispose désormais de lignes directes Ainsi vous pouvez joindre :

- le service urbanisme au 01.64.45.58.54
- le service scolaire au 01.64.45.58.57
- le service eau au 01.64.45.58.56

Office de tourisme nouvelle formule : appel à bénévoles

- Suite à l'entrée du village dans la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau, l'activité tourisme de l'ancien OTSI est désormais gérée par Fontainebleau Tourisme.
- Les manifestations et l'union des commerçants demeurent animées par l'association Office de Tourisme de Bourron Marlotte « Fêtes, culture, commerce et artisanat », régie par la Loi de 1901 et présidée par Mme TRIGUEL Marie Noëlle, accompagnée de Mme MASSON Sylvette, Vice Présidente des Commerçants, M. MIROUX Jean-Paul, Vice Président, Melle PORTELETTE Béatrice, Trésorière, Mmes Fabienne ROY et Valérie RICHARD, Secrétaires, et Mr TAHAR.

- La nouvelle association recherche activement des bénévoles pour les aider lors des prochains évènements :
 - Le 2 juin pour la brocante au terrain Vlasto
 - Le 6 juillet pour la brocante nocturne, place des fêtes
- NB : si vous êtes un artiste non professionnel ou un créateur dans l'âme, un espace est réservé pour présenter vos réalisations lors de ce salon convivial 100% amateur!
 - Le 8 septembre pour le vide-grenier dans les rues de Bourron
 - Les 5 et 6 octobre pour le salon Art et Terroir au aymnase des Gâtines

Merci de nous contacter par e-mail : otsi.bourron-marlotte@free.fr, par téléphone : 01 64 45 88 86, ou de passer à l'office de tourisme 37 rue Murger (Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h).

Deux radars pédagogiques sur la commune.

La Société Visiocom Outdoor a offert deux radars pédagogiques à la commune, en contre partie de pouvoir installer deux panneaux publicitaires implantés de chaque côté du Pavé du Roy et un supplémentaire à la Gare, tous munis d'un plan de la commune.

Ces radars affichent la vitesse à laquelle vous roulez, en vert si vous roulez à la vitesse autorisée, en rouge si vous êtes en infraction.

Ils ont été installés le 22 mars rue du Général De Gaulle et rue Murger, mais sont mobiles et peuvent être déplacés régulièrement.

Ils n'enregistrent aucune photo ou infraction, ils sont là pour vous aider à « lever le pied » en agglomération.

Le jeudi 28 mars c'était le repas de Pâques au restaurant scolaire.

« Les Marmitons » petits et grands remercient notre prestataire «Api Restauration» pour le menu avec, à la fin du repas, une distribution d'oeufs en chocolat.

Nous remercions également M. et Mme MARY notre boulanger-patissier-chocolatier qui a offert à tous de la friture en chocolat.



La Zone Bleue réactivée

Il vous est certainement arrivé plusieurs fois de ne pouvoir acheter votre baguette ou votre journal, ne trouvant pas de place de stationnement pour vous arrêter.

La Zone bleue qui autorise le parking gratuit des véhicules a pour but de permettre la rotation du stationnement, particulièrement sur des voies commerçantes, afin d'éviter les arrêts en double file ou les voitures « ventouse » qui monopolisent une place pendant plusieurs jours.

Cette autorisation de stationnement gratuit se doit donc d'être limitée dans le temps.

Cette durée limitée est contrôlée par un disque de stationnement qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule.

Les panneaux ainsi qu'un marquage au sol bleu vous indiquent que vous êtes en zone bleue.

La durée de stationnement autorisée en zone bleue pour notre commune est de 20 minutes entre 8h et 12h30, 15h30 et 19h30 du lundi au samedi.

Elle concerne la zone des commerçants de la rue Murger et de l'avenue du Général de Gaulle. Les disques de stationnement sont disponibles dans les deux bureaux de presse-tabac de la commune.

Merci à tous d'appliquer ces petites actions de civisme qui facilitent notre quotidien et celui de nos commerces.

DES VACANCES À BOURRON MARLOTTE

« ALSH »

« Et comment qu'on fait quand il pleut tout le temps ?» se sont interrogés les enfants qui finissent par ne plus savoir à quelle saison nous vivons... Et bien on redouble d'énergie et de capacité d'adaptation pour offrir aux enfants des jeux d'intérieur à la hauteur de leurs vacances.

Après avoir consacré la première semaine au Héron et caressé l'espoir d'en apercevoir à l'observatoire de Sorques, les enfants ont dû se contenter de quelques volatiles et batraciens présents sur le site... cependant la présence d'un papi passionné avec ses petits-enfants, a suffi à faire de ce petit monde un univers familier.

La deuxième semaine était consacrée aux plantes et au jardin avec le projet de commencer la réalisation du jardin pédagogique. Un projet que l'Accueil de Loisirs souhaite mener pour cette année: offrir un espace extérieur convivial où l'observation du monde végétal apporte son petit lot de grandes joies et de profondes satisfactions à la première pousse. Mais c'était sans se laisser surprendre par les évènements neigeux du 12 mars plongeant la moitié nord du pays dans l'immobilisme!

Mais à l'Accueil de Loisirs, pas question de faire du surplace. Après une telle saison, devenue experte en jeux d'intérieur, l'équipe d'animation a proposé un jeu totalement abracabrantesque embarquant les enfants sur « l'autoroute des vacances à la recherche du soleil perdu ».

Sous la base d'un mille bornes grandeur nature, les enfants ont parcouru des kilomètres semés d'embuches. Et c'est au beau milieu de ce parcours incroyable que le pique-nique, le vrai pour le coup, a été pris ... « bah sur l'aire d'autoroute ».

DES VACANCES À BOURRON MARLOTTE

«BMJ»

La première semaine des vacances, les jeunes se sont initiés à l'art délicat de la pâtisserie. Comme des chefs, ils ont appris à reproduire les recettes des gâteaux des régions de France avant de soumettre, tremblants, leurs préparations à un public redoutable : les parents!

La deuxième semaine des vacances, sous la direction de Cécile Huré, comédienne au sein de la compagnie des Arlequins de Fontaine-bleau et membre de la Ligue d'Impro de Paris, les jeunes ont pu apprendre à lâcher prise et développer leur confiance en eux. Après des débuts un peu timides, les jeunes ont adoré le côté réactif de l'impro: proposer une idée tout de suite et maintenant.

Même si ça n'a pas toujours été facile ils ont fini par apprécier de devoir trouver des idées très vite. Certains se sont même révélés lors de la représentation de fin de semaine offerte aux familles et aux enfants de l'Accueil de Loisirs.



Sur une commune comme la nôtre, il était difficile de concevoir la fermeture en 2011 de la bibliothèque, auparavant gérée par l'association « Les Amis des Ecoles »

Grâce à la volonté des élus de faire revivre ce lieu d'échanges, de savoir et de convivialité, et grâce à la mobilisation d'une équipe choc de bénévoles qui a œuvré pour redonner vie à cet endroit, vous pourrez désormais pousser la porte d'une bibliothèque - médiathèque qui, nous l'espérons, touchera un public nombreux et varié.

Petits, adolescents, adultes et personnes âgées, chaque catégorie pourra la fréquenter et trouver les ouvrages, livres et revues qui les intéressera.

Tous les genres sont représentés : romans, policiers, science fiction, poésies, histoire ou bandes dessinées.

Un poste informatique est également à disposition du public. Un grand merci au Conseil général pour la subvention qui nous a été accordée au titre de cette informatisation.



Moment d'émotion le 11 Février dernier au Gymnase où la municipalité et le club sportif organisaient une réception pour remercier Jean-Pierre Evrard pour les trente dernières années au service de nos enfants et du sport.

Jean-Pierre, Jipé pour les intimes, a répondu à tant d'éloges en rappelant quelques souvenirs et quelques chiffres : parmi un bon millier de courses depuis 1958, il recense par exemple 38 « Figaros » où il figura longtemps parmi les quinze meilleurs Français.

Mais pour lui, après 51 ans de travail dont 44 dans l'éducation, pas question de dételer. Il court encore 200 à 300 km par semaine et sera au rendez-vous de la Foulée Bourronnaise en septembre prochain.



Les sites internet et fonds documentaires ainsi que les bases de données seront accessibles gratuitement par le biais des sites de la médiathèque départementale.

Venez la découvrir, une équipe de bénévoles est à votre service pour vous accueillir et vous conseiller.

Le prêt des livres est gratuit pour les bourronnais-marlottins

Ouverture

- les lundis de 16h à 18 h
- les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- les samedis de 9 h à 12 h

Communiqués

Handiguide des sports

Le nouveau guide sports et handicaps de Seine-et-Marne se trouve en mairie, il est facilement consultable.

Reprenant les informations du handiguide national des sports, cet outil référence les structures qui proposent des pratiques sportives aux personnes en situation de handicap dans notre département.

Le lycée François 1er

vous informe que sa journée Portes Ouvertes pour les futurs élèves de seconde aura lieu le samedi 20 avril de 9 h 00 à 13 h.

Au delà de la découverte de l'établissement à travers ses locaux, ces portes ouvertes permettent d'informer les futurs élèves de seconde des enseignements proposés à la prochaine rentrée scolaire.

Lycée François 1er - 11 rue Victor Hugo - 77300 FONTAINEBLEAU

Une brochure regroupant toutes les formations Post-Bac possibles sur la région est à la disposition du public en mairie.

Les périodes de **gel et dégel** se terminent et, afin de palier aux petites fuites d'eau il est important de vérifier vos installations.

En effet, lors des relevés de compteur, l'agent peut constater une consommation plus importante mais il ne faut pas attendre son passage une fois par an car les dépenses sont alors conséquentes.

Pour ceux d'entre vous dont les compteurs ont été changés et installés sous le domaine public, pensez

FETE DE LA PÊCHE

La fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique met en place dans le cadre de la journée nationale de la pêche, fixée au premier dimanche de juin, la Fête de la Pêche. Cette manifestation ouverte à tous se déroulera le 2 juin 2013 sur les plans d'eau d'Episy.

Des initiations gratuites aux différentes techniques de pêche seront proposées par des clubs de pêche spécialisés.





à vérifier ce nouveau compteur dans le regard « paragel » (photos) mais aussi l'emplacement de l'ancien compteur. Nous avons pu constater plusieurs fuites à ces emplacements qui de fait ne sont plus contrôlés et restent un point sensible entre la nouvelle et l'ancienne installation.

Il faut noter qu'à partir du compteur vous êtes propriétaire et responsable de votre installation.

CARTE BUS SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2013/2014

Votre enfant va utiliser à la rentrée scolaire un car de transport public de voyageurs.

Aussi, dès la 1ère semaine de juin, vous pourrez retirer en mairie ou télécharger sur le site internet «Optile» une demande de «carte scolaire bus lignes régulières» qu'il vous faudra remplir et faire compléter par l'Etablissement accueillant votre enfant à la rentrée 2013.

La carte de transport scolaire sera à retirer en mairie à partir du 26 août 2013.

Ceux ayant omis de faire le dossier pour obtenir une carte de transport se verront délivrer une attestation provisoire facturée par le Syndicat des Transports.

Que faire de vos déchets verts?

Pour rappel, dans votre poubelle de couvercle marron :

- les déchets végétaux ne sont pas acceptés dans le compartiment des ordures ménagères éliminées par incinération au centre de Vaux le Pénil
- le compartiment des végétaux ne constitue qu'un service d'appoint et les déchets sont transférés dans une plateforme de compostage

Le syndicat intercommunal de collecte des déchets, le SMICTOM, soutient le compostage domestique en proposant toute l'année des composteurs à moitié prix, avec une livraison et une installation sans frais (appel gratuit depuis un fixe au 0 800 133 835).

De même, le SMICTOM soutient l'association d'insertion professionnelle AIPRéFon et son service « Allo Déchets » qui offre la possibilité d'enlèvement à domicile de tout ce qui peut être accepté en déchèterie, et notamment les végétaux, au prix facturé de 10€ le mètre cube (Allo Déchets : rendez vous sous 2 semaines et modalités au 01 64 23 35 54)

Évènements marquants

10ème ANNIVERSAIRE DU DINER EN BLANC

Depuis 10 ans, l'association des Amis du Château de Bourron organise cet évènement phare en Seine-et-Marne tous les ans en juin.

Au programme du vendredi 28 juin, accueil par l'association Mille et une Cordes, dans une ambiance romantique, avec plus d'une vingtaine de harpes, puis l'artificier «Nuit féérique» enverra des comètes et chandelles blanches dans le ciel étoilé et la maison Cymbeline présentera ses dernières collections de robes de mariées lors de l'exposition insolite dans la cour d'honneur du château.

De plus des milliers de roses blanches «fées des neiges» de la maison André Eve orneront la cour d'honneur.

Mémoire des hommes

Le 16 février 2013, la conférence de Monsieur Michel Rouet sur la guerre de 1914 – 1918, à l'Espace Renoir, a réuni plus de 50 personnes, la plupart venant des départements voisins.

Cette conférence avait pour but la recherche des soldats morts pour la France ou disparus au cours de la «campagne d'Allemagne» à travers plusieurs documents, qui sont actuellement communiqués au public, soit sur internet au «Mémoire des hommes», soit aux archives départementales sur les registres matricules militaires.



L'entrée est à 10 euros par personne, 5 euros pour les adhérents et enfants de 8 à 15 ans.

Renseignements et réservations au 01.64.78.39.39 ou bourron@bourron.fr

Exposition sur le thème de l'Eau

A l'occasion de sa deuxième assemblée générale annuelle, l'association

«Vigilance et Réflexion pour Bourron-Marlotte» (VRBM) a organisé, pendant le week-end des 16 et 17 mars, une exposition sur le thème de L'eau : usages et risques dans l'espace Jean Renoir.

Grâce au prêt de panneaux par Seine-et-Marne Environnement, le Conseil Général et Eau de Paris, des supports sur Bourron-Marlotte on été réalisés par Nicolas Quénu, président de VRBM et à l'initiative de cette exposition. Près de 150 visiteurs ont été accueilli, sans compter les quatre classes de l'école Jules Renard venues le lundi pour mener un travail pédagogique préparé par Madame Poidevin, directrice, sur le thème de l'eau. L'ambiance aquatique était assurée par trois fontaines installées par Benoît Portelette (les Jardins Marlottins). Une visite du champ captant de Bourron, organisée par VRBM en lien avec Eau de Paris, a permis à une trentaine de membres de l'association de découvrir l'instal-

lation locale d'Eau de Paris sous la conduite de Jean-Michel Laya, directeur adjoint des eaux souterraines et Hervé Guelou, responsable du secteur sources de la région de Fontainebleau.

Au total, cette manifestation fut une vraie réussite et jugée très instructive pour tous.



REPAS/CONCOURS au «Club de l'amitié»

C'était le 20 mars dernier, premier jour du printemps ! Celui-ci n'était pas vraiment au rendez-vous mais heureusement, nos 35 amis du Club que nous attendions étaient bien là !

Le seuil de la salle des fêtes franchi, le regard se portait sur de jolies tables toutes de vert vêtues et aux serviettes en forme d'éventail dont le cœur pouvait faire penser à des rayons de soleil.

Au moment de l'apéritif, notre présidente remercie les personnes présentes et lève son verre à la santé de tous! Place ensuite au régal des papilles avec un clin d'œil à la Bretagne.

Après ce copieux et succulent repas, l'après-midi se poursuit en tables de jeux; belote, tarot, scrabble. Les parties s'enchaînent dans une joyeuse ambiance!

Vers 17 h, les résultats sont annoncés dont les premiers sont : Belote : Josette Barbe et Bernard Lubin

Scrabble : Danièle Baranton et Elisabeth Julliard Tarot : Bleuette Blanchon

Finalement pas de perdants! Chacun des participants est reparti avec un petit lot comestible ou floral. Nous espérons que cette journée a été porteuse de chaleur et d'amitié!

P.S. Avis aux internautes, consulter notre site:

bourronmarlotte.free.fr



Dates à retenir

Du 06/04 au 14/04 : Exposition «Vent d'est, vent d'ouest» organisée par l'Association Institut Hyles

dans l'Espace Renoir.

31/05 : la Fête des Voisins

02/06: Brocante organisée par l'O.T.S.I.

sur le terrain Vlasto.

22/06: Kermesse des écoles et Fête du village.

28/06: Dîner en blanc 10ème édition

au Château de Bourron.

29/06: le Réveil-Band le 29 juin à 20 h 30 à Grez-sur-Loing

06/07: Vide grenier nocturne et

espaces créateurs organisés par l'O.T.S.I.

sur la place des fêtes.

01/09 : Forum des associations organisé

dans le Gymnase des Gâtines.

LA TRIBU RIGAUX avec ses bijoux, sa sélection boutique et son salon de thé, souhaite aussi partager son art de vivre en vous proposant, pour prendre soin de vous, divers ateliers bien-être dans une ambiance conviviale.

Un premier atelier, les 5 mai et 22 juin de 14 h à 16 h pour 20 euros, présente la naturothérapie qui est une autre approche de la santé, une médecine douce qui agit sur le terrain plus que sur le symptôme.

Un second atelier présente la réflexologie faciale, les 20 avril, 18 mai et 15 juin de 14 h à 16 h pour 20 euros également. Le visage centralise toutes les zones du corps et se trouve être le miroir expressif des douleurs. Cet atelier conduira vers le lieu de massage le plus efficace pour chaque affection et pour chaque cas.

Pour participer, il faut s'inscrire rapidement car les places sont limitées, à la boutique 16 rue Armand Charnay ou téléphoner au 01.64.45.77.55.

Vie associative

DANSE AUTOUR DU LOING

L'association continue sa progression. Les effectifs ont augmenté d'un tiers !

Julie à Grez s'occupe des petits de la maternelle au CE1.

« Danse autour du Loing » propose toujours des cours de Hip-Hop à partir de 8 ans et des cours de Modern-Jazz pour ados adultes sur Montigny avec Véronique ainsi que des cours de Danse Orientale à Grez avec Zaïa.

L'association recherche toujours des ados et des adultes qui pourront apprécier le gala qui se déroulera le vendredi 7 Juin 2013 à la salle Sadler de Grez/Loing à 20h30.

• État Civil

Naissance

- QUILLIET Constance le 05/02/13
- BOUYAHIA QUINTARD Romane le 10/02/13
- **JOUVENCE Lou** le 05/03/13
- THIEBAULT Téo le 06/03/13
- GRANDHAYE Maya le 08/03/13

Décès

- DOUCHET Romain le 12/02/13
- MINASSIANTZ Berdi le 15/02/13
- PRATOLA Lucia ép SCHIAVO le 05/03/13
- VILLARD Josette
 ép HANNIQUET le 19 Mars 2013

Mariage

• MÉDICI Marc et FICHOT-BANDINI Annick le 23/03/13

Directeur de la publication : Juliette Vilgrain Comité de rédaction

Conception et impression : Dupli Concept Diffusion gratuite. Dépôt légal : Avril 2013 Tiré sur Papier PEFC